CONTRAT CHALET DU PRAZ

Objet : Contrat de location d'un chalet indépendant

Situé au village du Praz : 99 ruelle du Four, Le Praz 73270 Beaufort

Chalet individuel, au cœur d'un petit hameau, situé à 1000 m d'altitude à 1 km de la station et des commerces et activités. Idéal pour les vacances à la montagne, au calme avec une très belle vue sur le Grand Mont. Terrasse exposée plein Sud, capacité de 4 à 6 personnes, sur 100 m2.

Niveau 1 : ensemble cuisine équipée (four, micro-onde, plaque à cuisiner, frigo, lave-vaisselle), salle de bain et toilette séparées et un vaste séjour.

Niveau 2 : 2 chambres, dont une avec 1 lit de 140 cm et 2 lits superposés de 0,90 m et une autre avec un grand de 1,40 cm et une mezzanine ouverte. La cheminée n'est pas en fonction pour la location par sécurité.
Le chalet n'est pas équipé pour les voitures électriques.

Nom : _____ Tel portable : _____

Adresse : _____

Email : _____ Nb de pers. : _____ Animal : OUI NON

Dates du séjour du ___/___/_____ au ___/___/_____ Tarif du séjour : _____

Conditions générales : La location se fait du samedi à partir de 14 h jusqu'au samedi 10h. L'acompte est de 520€, (un chèque de 400€ et un de 120€) qui ne seront pas encaissés et serviront de caution, pendant votre séjour et seront renvoyés dans leur intégralité par mes soins, si il n' y a pas de casse et d'objets disparus et le ménage bien fait. Cet acompte sera encaissé en cas d'annulation pendant le mois précédant le séjour. Les draps et les affaires de toilettes ne sont pas fournis, possibilité de location draps et affaires de toilettes 15 €/pers la semaine, à préciser lors de la réservation du chalet.

Le prix du séjour est T.T.C. il doit être réglé à l'arrivée. Les animaux sont acceptés sous réserve d'entente au préalable et ne doivent pas restés seuls dans la location.
Le tarif journalier /chien est de 5€.

En aucun cas, le nombre de personnes, ne devra dépasser celui indiqué sur le contrat.
Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé.

Il est formellement interdit de brancher les voitures sur le circuit électrique du chalet même avec un transformateur, cela risque de provoquer un incendie. Merci de votre compréhension.
Des bornes sont installées pour ça à Arêches et Beaufort.

Fait à _____ , le ____/____/_____
Le locataire (mention , lu et approuvée)
Adresse d'envoi du contrat : Gérard Blanc, 215 route des régences 74150 Vallières sur Fier
Signature